



# CNESERAAV du 1 juillet 2021 : Déclaration liminaire CGT - FO - FSU - SUD

Cette déclaration liminaire se déroulera en deux temps, d'abord une déclaration de l'intersyndicale CGT, FO, FSU et SUD, puis une déclaration de la FSU.

- **Au nom de cette intersyndicale :**

**Dans le contexte actuel, il faut  
un enseignement supérieur et une recherche agricole forts**

Avant hier, mardi 29 juin, un collectif regroupant des organisations syndicales de l'Enseignement Agricole Public (le Snetap-FSU, FO-Enseignement Agricole, le Sea-UNSA, la CGT-Agri, SUD Rural Territoire) et des organisations et syndicats (la Confédération paysanne, la FCPE, ISF Agrista, la Fnaf-CGT, le Snuitam-FSU, la FADEAR), appelait à une **journée d'action pour porter l'exigence d'un service public de la formation agricole** conforté et ambitieux, et contre une privatisation de l'éducation et la formation.

Une action pour laquelle le nombre de personnes présentes, le nombre de régions représentées (toutes les régions métropolitaines), le nombre d'organisations syndicales et associatives signataires, la force des paroles des parlementaires, les relais dans les médias nationaux ... montrent la réussite, mais aussi le problème que pose ce projet pour l'Enseignement agricole en général.

Pour illustrer la marchandisation de l'enseignement, nous avons donné rendez-vous aux personnels, aux élu.es et à la presse, devant le site qui accueillera dès la rentrée 2021 **le campus "Hectar" dans les Yvelines**.

Ce projet d'école sans enseignant·es, monté et financé par Xavier Niel et Audrey Bourolleau, est en effet révélateur du désengagement de l'État au profit de financement privé de la formation. Mais il est aussi symptomatique, malgré une communication autour d'une agriculture plus propre, d'un modèle agricole productiviste conforté par des outils numérisés et robotisés qui doit pourtant être réinterrogé.

Rappelons qu'aucune des instances de consultation de l'Enseignement agricole, n'a été informée ou interrogée officiellement sur ce projet. On parle pourtant du projet du plus grand campus agricole du monde ...

Mais "Hectar" n'est pas un cas unique. Rappelons pour le seul enseignement supérieur, la possibilité dans la loi sur la programmation de la recherche, au détour d'un amendement de dernière minute, l'ouverture d'écoles vétérinaires privées, la vente du site historique de Grignon, qui en soit est déjà un scandale mais qui en plus pourrait se transformer en centre de formation privé, ...

Nous rappelons que pour nos organisations, il revient à l'enseignement agricole public de renforcer et de répartir l'offre de formation sur l'ensemble du territoire afin de répondre de manière juste à la fois aux besoins des étudiants, des familles, des professionnels et de la société en général.

**Dans un contexte où la situation sanitaire semble à nouveau sur le fil et pourrait basculer dès la rentrée de septembre vers un nouveau confinement, où le rapport du GIEC, à paraître début 2022, semble très pessimiste sur la capacité des États à limiter le réchauffement climatique ... l'importance de l'Enseignement supérieur et de la Recherche n'est plus à prouver. Mais pour nos organisations il doit reposer sur un appareil public fort et doté de moyens à la hauteur des défis à relever.**



- **Au nom de la FSU :**

**La FSU, première organisation syndicale du CNESERAAV** est à nouveau confirmée par les résultats des élections qui viennent de se dérouler, avec 11 sièges sur les 23.

Dans la préparation et le déroulement de ces élections, la FSU a dû être particulièrement vigilante quant à la constitution des listes électorales (confusion dans les collèges, listes non exploitables par les OS -sans adresse, avec des erreurs de mail-), les informations diffusées par l'administration ou les établissements (votes par procuration, par correspondance), le déroulement des votes, le dépouillement des votes (manque de confidentialité pour des collèges ouverts malgré le peu d'électeurs) et la rédaction des PV...

**Nous regrettons que l'administration n'ait pas été plus impliquée** pour assurer un vote dans de meilleures conditions. Nous rappelons qu'il est de sa responsabilité de garantir la qualité du dialogue social, notamment à l'occasion de ces temps démocratiques.

Au final, malgré ces éléments, le résultat de ce vote est la réponse des personnels à une campagne axée sur le développement d'un Service Public d'Enseignement Supérieur et de Recherche fort et sur la défense de ses personnels et de ses étudiant.es.

C'est aussi la réponse au contexte particulier dans lequel se termine cette année **pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Il n'aura jamais subi de telles attaques** : une nouvelle loi de programmation de la recherche aux orientations néfastes, la création d'école privées vétérinaires contre l'avis de d'une très large majorité des acteurs du secteur ; des projets d'école privées agronomiques qui pointent dangereusement ; la poursuite et l'accélération des regroupements d'établissements dont chacun se demande encore l'intérêt et l'objectif réel ... Enfin cerise acide sur le gâteau, alors que les moyens sont déjà insuffisants, une annulation de plus de 2 millions d'euros de crédits de fonctionnement sur le budget 2021 a été annoncée il y a quelques jours.

Enfin, ce vote est une réponse à la gestion chaotique de la crise sanitaire : le fiasco des autotests (livraisons trop tardives et insuffisantes, notice en russe, ...), une vaccination qui arrive trop tard pour couvrir l'ensemble des personnels d'enseignement, un déni de la situation très dégradée pour les étudiant.es... Alors que l'inquiétude de la diffusion massive d'un nouveau variant à la rentrée se fait grandissante, les personnels et les étudiant.es attendent une réelle anticipation d'une année qui pourrait à nouveau être fortement perturbée.

**Actuellement les communautés de travail des établissements sont fatiguées, voire épuisées** et cet état n'est pas uniquement lié à la crise sanitaire.

Elles sont fatiguées par l'augmentation du travail lié à l'augmentation du nombre d'étudiants sans moyens supplémentaires, cette augmentation de plus d'un tiers en 8 ans dans les écoles nationales vétérinaires devient difficilement supportable par les communautés de travail.

Elles sont fatiguées par les nombreux chantiers qui sont ouverts sans moyens supplémentaires ; chantiers liés à la fusion des établissements à l'Institut Agro, chantiers sur la transition numérique, chantiers sur la transition agroécologique, ...

Elles sont fatiguées à AgroParisTech par la préparation du déménagement qui devient de plus en plus prégnant.

En même temps, les personnels ont l'impression d'être abandonnés par la tutelle. **Le Service des Ressources Humaines du ministère a été aux abonnés absents pendant toute la crise sanitaire** et même si cela s'améliore, il n'y a pas encore de retour à la normale. En outre, il n'y a eu aucune communication de notre ministre sur les revalorisations des personnels de l'enseignement

supérieur agricole, contrairement à ce qui se passe au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI). Les retards s'accumulent actuellement alors que lors de la discussion au CNESERAAV sur le projet de loi de programmation de la recherche nous avons souligné l'importance que ces revalorisations se fassent en même temps dans notre ministère. Ainsi la prime de recherche et d'enseignement supérieur et la prime d'enseignement supérieur qui ont été mises en place dès février au MESRI, ne sont toujours pas passées au Comité technique ministériel de notre ministère. Après le fiasco des primes des enseignants de l'année dernière, nous aurions pu penser que notre ministre aurait été vigilant sur cette mise en place, mais non, rien, aucune communication ni même aucune information.

Les enseignants nous interrogent régulièrement sur ce sujet et la réponse que nous pouvons leur faire, "c'est en cours avec effet rétroactif au 1er janvier 2021", n'est pas satisfaisante. Quid des enseignants qui vont quitter le ministère (retraite, nouvelles fonctions...) d'ici sa mise en place ? Les questions sont nombreuses.

C'est donc dans ce contexte, que le nouveau mandat des élu.es démarre. Nous aurions dû ouvrir aujourd'hui une séance d'installation du CNESERAAV renouvelée. En fin de compte, nous sommes dans une réunion tronquée qui se transforme en une **séance ordinaire car amputée d'une partie de ses membres**. En effet les personnalités qualifiées représentant le CNEA n'ont pas encore été désignées.

**La FSU regrette ce raté et rappelle la nécessité et l'importance du respect du dialogue social.** Nous regrettons que le calendrier des instances soit aussi contraint et ne permette pas d'anticipation. Par conséquent, nous demandons qu'en septembre le nouveau CNESERAAV se réunisse au complet (titulaires et suppléant.es) dans une véritable séance inaugurale présidée par le Ministre.

La FSU demande aussi qu'un groupe de travail du CNESERAAV soit rapidement mis en place pour permettre une meilleure représentation de tous les personnels de l'enseignement supérieur agricole au CNESERAAV, et un meilleur fonctionnement de cette instance. Les élections et les difficultés que nous avons rencontrées sont encore fraîches dans nos mémoires et c'est donc important de faire cette réforme maintenant. Nous pouvons citer, par exemple, les difficultés de la séparation des collèges E, F et G mais aussi la double représentation des directeurs et directeurs généraux des établissements qui sont aussi électeurs et éligibles dans le collège F des représentants des personnels.

**Le 1 juillet 2021, en visioconférence, la délégation FSU,**

**Eric Aguado, Bénédicte Fontez, Francis Gaillard, Bernard Jankowiak, Jana Kändler, Sébastien Lefebvre, Aurelia Leroux, Patrice Loisel, Vanessa Louzier, Didier Masson, Bruno Polack, Nathalie Priymenko, Xavier Rognon, Christine Schmitt.**